

REHABILITATION DE LA MARIE DE JEREMIE

Projet Post-Catastrophe (103114)

Cahier des charges



UN

DP

Haiti

CONTEXTE ET OBJECTIF

Le projet de relèvement post-catastrophe vise à contribuer au relèvement immédiat et durable des régions victimes du cyclone Mathieu. Il s'accroche sur une approche intégrée de planification du développement et l'aménagement du territoire qui impose la connaissance et la prise en compte des risques, la réhabilitation et la préservation de l'environnement

Dans le cadre de ce projet, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) prévoit la réhabilitation des infrastructures publiques du département de la Grande Anse. Dans cette perspective, la réhabilitation de certaines Mairies se révèle une priorité incontournable dans un souci d'appui au relèvement et au développement durable.

Ce dossier contient la description technique générale et particulière des ouvrages à réaliser.

DESCRIPTIF DES TRAVAUX

La Mairie de Jérémie est située en plein centre-ville de Jérémie. Le bâtiment logeant la mairie de Jérémie ne présente pas de dommage structurel important. Cependant il a été victime d'un début d'incendie et les persiennes en lames de verre des fenêtres ont été gravement endommagées suite aux derniers mouvements Populaire survenue dans la grande Anse.

Élément de diagnostic :

Sol : La rue donnant accès à la mairie de Jérémie est pavée en adoquin ce qui facilite l'accès. A l'intérieur, les parquets sont carrelés et en assez bon état à l'exception du perron au rez de chaussée ou les céramiques sont défectueuses et méritent d'être remplacées

Mur : Les murs sont enduits et peints. Cependant, les peintures sont dégradées et sales.

Plafonds : Ils sont en dalle de béton et semblent être en bon état. Il ne présente pas de fissures ou infiltrations d'eau. Mais la peinture est dégradée et sale dans la quasi-totalité de la surface.

Mairie de Jérémie

La Mairie de Jérémie est située au centre-ville de Jérémie, elle est placée entre deux écoles nationales. La mairie de Jérémie ne présente pas de dommage structurel important. Cependant le bâtiment a été victime des récents événements politiques : Début d'incendie et persiennes des fenêtres gravement endommagées.

Élément de diagnostic :

Accès : La rue donnant accès à la mairie de Jérémie est pavée en adoquin ce qui facilite l'accès. A l'intérieur, les parquets sont carrelés et en assez bon état à l'exception du perron au rez de chaussée ou les céramiques sont défectueuses et méritent d'être remplacées

Mur : Les murs sont enduits et peints. Cependant, les peintures sont dégradées et sales par endroit.

Plafonds : Ils sont en dalle de béton et semble être en bon état. Il ne présente pas de fissures ou infiltrations d'eau. Mais les peintures sont dégradées et sales dans la quasi-totalité de la surface.

Structure : Il s'agit d'une structure poteaux- poutres de 2 niveaux dont le système porteur est très apparent. Il ne comporte pas de fissures structurelles.

Electricité : La mairie est connectée au réseau électrique de la ville. Le système électrique fonctionne, mais les lampes sont pour la plupart défectueuses.

Eau et Assainissement : la Mairie est dotée d'un réservoir capable de stocker de l'eau. Les sanitaires sont en très bon état et sont muni de WC, urinoir et lave main. Le système d'alimentation n'est pas fonctionnel.

Description générale des travaux à réaliser

Dans le cadre de cette rénovation, les travaux à réaliser se porteront essentiellement sur.

- **Peinture**
 - a) Murs et plafonds : Application peinture à l'eau sur 1800m²
 - b) Fenêtre porte, parapet : Application Peinture à l'Huile sur 80 m²
- Remplacement de 10.4 m² de lame de vitres dans les fenêtres
- Assurer l'alimentation en eau de la Mairie :
 - a) Fourniture et Installation de pompe 3/4HP de marque Goulds ou équivalent et accessoires ;
 - b) Fourniture et installation Château d'eau 300gals et accessoires ;
 - c) Assurer le branchement pour l'alimentation
- Pose et dépose de 20 m² de céramique sur le perron
- Installation de 15 lampes de type LED

Photos

	<p>Marie de Jérémie, façade principale</p>

Directives

Travaux de peinture

Avant toute application, les surfaces à peindre devront être propres, débarrassées de souillures, poussières, taches de graisse ou d'huile, marques de crayon ou d'encre, dépôt de mortier etc.

Toutes les surfaces à peindre devront être inspectées en vue de déterminer le type de préparation à effectuer avant la mise en œuvre.

La peinture devra être posée avec le plus grand soin. Il ne sera toléré aucune coulures, aucune traces de peinture sur les sols, mobiliers, matériels, huisseries, menuiseries...

L'ensemble des travaux de peinture consistent :

- Préparation des surfaces (nettoyage, rebouchage de trous éventuels, ...)
- Couche d'impression avec sous-couche anti-humidité.
- Deux couches de peinture.
- Application suivant la technique préconisée par le fabricant.
- Rechampissage, échafaudages, nettoyage et toutes sujétions de mise en œuvre

Caractéristique :

- Facile d'entretien : Lessivable.
- Durabilité du film suivant richesse en résine.
- Finition soignée.
- Aspect : Mat.
- Excellente résistance au lustrage et au lessivage.
- Nettoyage facile des taches

Remplacement des lames des fenêtres brisées

Les montants des fenêtres sont en éléments d'aluminium anodisé, les opérateurs d'ouverture et de fermeture fonctionnent. Il faudra tout simplement remplacer 10,4m² de lame de vitres dans les fenêtres. Lames de vitres en verre clair ou dépoli, de 4 po de largeur et de ¼ po d'épaisseur (6mm35).

Eau et Assainissement

Un château d'une capacité minimale de 300 gallons sera installé. Ce château d'eau sera en fibre de verre (reinforced fiber glass), en polystyrène ou équivalent. Tous les accessoires nécessaires tels que : trop plein, vidange, couvercle, "check valve", etc. doivent être fournis lors de sa mise en place. Une pompe submersible de ¾ HP facilitera l'alimentation.

Carrelage

Fourniture et mise en œuvre de carrelage 30x30 ou 40x40, de classement minium U4P4E3C0, scellé au mortier de ciment et jointoyé sur les sols sur une surface de 20m².

NOTA : la pose des 20m² de céramique devra se faire après dépose de la céramique existante et piquetage du revêtement de sol afin qu'il n'y ait pas de dénivelé.

Caractéristiques et mise en œuvre :

- Antidérapant pieds nus/surface humide sur toute la surface.
- Aspect, tons et coloris suivant échantillonnage à soumettre à l'agrément du maître d'œuvre.
- Pose droite
- Ciment colle : couleur au choix du maître d'œuvre dans la gamme du fabricant

Fourniture et pose de carreaux de faïence scellés au support par un mortier colle adapté conforme aux spécifications du fabricant.

Les joints seront définis en utilisant des croisillons.

Coulage des joints à la barbotine de ciment blanc.

Caractéristiques :

- Dimensions : 20 x 20 cm.
- Aspect, tons et coloris suivant le modèle existant.
- Ciment colle : Couleur au choix du Maître d’Ouvrage dans la gamme du fabricant.

Mise en place des lampes

La plupart des lampes sont dysfonctionnelles mais les plafonniers semblent fonctionner. Environ 15 lampes type LED seront fournies pour un meilleur éclairage des locaux de la Mairie

VISITE DE SITE :

Compte tenu de la pandémie COVID 19, les regroupements sont déconseillés. On n’aura pas une visite de site formelle. Les prétendants soumissionnaires peuvent réaliser une visite de manière individuelle. Avant la visite, vous devez notifier l’Unité des Achats du PNUD en envoyant les coordonnées suivantes à [**procurement.ht@undp.org**](mailto:procurement.ht@undp.org)

- Nom de la firme et de la personne qui effectuera la visite
- Numéro de téléphone
- Email de contact

Les sites seront ouverts pour visite jusqu’au 10 avril 2020.